NOUVELLES LOCALES.

Le Rév. M. Dugas, est retenu à l'hôpital des suites d'une chute malheureuse causée par le mauvais état d'un trottoir. Il sera probablement obligé de garder la chambre pendant un temps assez long.

M. Simon St. Germain qui avait été sérieusement souffrant la semaine dernière, a quitté l'hopital de St. Boniface cette semaine, jouissant d'une amélioration sensible dans son état de santé.

Que ceux qui ont des voitures, des sleighs etc, à réparer consultent dans nos colonnes l'annonce de la "Manufacture Centrale" de voitures 313 Avenue Elgin.

Le Bazar au profit de la Cathédrale de St. Boniface, s'ouvrira lundi prochain à l'Auditorium Rink à Winnipeg.

M. Alfred Roque de Ste Anne a obtenu une licence pour tenir hotel. Son hôtel est situé à la gare même du South Eastern Railway.

Qui veut du bon tabac canadien? adressez vous Club cigar Store. Voyez nos annonces.

M. H. Royal a acheté la propriété que possédait M. Edmond Trudel à St. Boniface.

M. J. F. Prud'homme est rentré à St. Boniface la semaine dernière, de retour du Nord-Ouest, et se déclare enchanté de son voyage.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Napoléon Pagé, editeur du "Spectateur" de Hull, qui est venu à Winnipeg cette semaine avec l'excursion des agents de tickets. M. Pagé fait de grands éloges de notre ville.

La gazette officielle, annonce la vente des terres pour arrièrés de taxe dans la municipalité de Dufferin, à Carman le 14 novembre.

Les mécaniciens employés par le C. P. R., se sont mis en grève depuis Port Arthur jusqu'à Vancouver; jusqu'à ce jour le C.P.R., refuse de faire droit à leur demande, et a amené pour les remplacer des gens de l'Est.

On ne saurait trop louer le dévouement montré par Melles Dubuc et S. A. D. Bertrand, qui se sont offertes pour aller l'une à St. Albert, l'autre à Notre Dame de Lourdes, se mettre à la disposition des Revérendes Sœurs afin d'enseigner gratuitement l'anglais. Ce sont là de nobles exemples de dévouement qu'il convient de signaler.

Rev. A. Rousseau sera ordonné diacre dimanche prochain et le Rev M. Lalonde sous-diacre. Tous deux seront ordonnés prêtres dimanche le 22. M. Lalonde recevra le diaconat à St. Pierre Joly.

Le chœur de la cathédrale préparera du chant spécial pour Noël.

Dimanche dernier partie de base-ball entre anciens élèves et élèves actuels, qui en résultat pou un draw. Les élèves sont très encouragés dans leur jeux, et les R. P. Jésuites leur procurent toute sorte d'amusements.

Mgr. Langevin en visite au Fort Ellice sera de retour dimanche.

Durant le bazar la fanfare de l'Ecole Industrielle jouera le soir et les enfants exécuteront marches militaires et exercices avec haltère, tous exercices qu'ils font d'ailleurs avec un ensemble admirable.

M. A. F. Martin a passé quelque jours à Winnipeg cette semaine pour affaire concernant son arpentage.

Mme Coupé de St. Adolphe était en ville cette semaine.

L'hon. J. D. Cameron retenu dans l'est par l'état de sa santé, sera de retour cette semaine à Winnipeg.

Les listes de souscriptions en faveur du bazar pour la cathédrale de St. Boniface se remplissent rapidement ; et chacun souscrit avec une générosité digne d'éloges, on parle notamment d'un dont de $1000 fait par un ecclésiastique bien connu des environs de Winnipeg.

La coterie Bernier n'a qu'une seule préoccupation, celle de renverser Greenway. Peu lui importe de compromettre les intérêts de la minorité pourvu que sa rancune personnelle soit satisfaite.

SAUVÉ DU PÉRIL

Revue Commerciale

MARCHÈ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur.

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95 ; Strong Baker, $1.60 ; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $10 ; gru, $12 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20 ; d'orge et avoine, $15 à 17 ; blé mêlé, $9 à $12.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 23 c., et de 25 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge.—25 c. à 30 c. pour qualité ordinaire, et 35 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare ; prix nominal de 60 c.

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crèmerie, de 20 c. à 25c.; de laiterie par livre, 15c. à 18 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 18 c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.— 5 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 8c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 25c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à $8\frac{1}{2}$ c la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; à $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6 ; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 9c. agneau, $3.50 à 4.50 pièce ; veau, 7c à 8c ; beuf, $6\frac{1}{2}$c à $7\frac{1}{2}$c ; porc, $5\frac{3}{4}$ à 6c.

La Recolte Hative du Ble.

Les avantages qui résultent de la récolte hâtive du blé sont nombreux. Le grain ainsi récolté est plus pesant, plus coulant à la main, donne plus de farine, s'égrène moins. Sa farine est aussi plus riche. La paille est meilleure pour l'alimentation du bétail. Il donne, d'une manière générale, plus de rendement et plus de profit.

Payen et Pummier ont fait des expériences gui leur ont permis de constater que du blé coupé 6 jours avant la maturité a pesé par hectolitre (3 minots) 90 kilos 73. (177.80 lbs). Pour le même blé, c'est-à-dire du même champ, coupé à complète naturité, ils n'ont trouvé qu'un poids de 76 kilos (162 lbs. Voila pour la différence du poids.

Que le blé ait plus de main, comme l'on dit en termes du métier, soit plus coulant, ait meilleure couleur lorsqu'il est coupé, hâtivement, nul ne saurait le mettre en doute, en examinant ensemble, pour comparaison, deux échantillons d'un même blé coupés, l'un hâtivement, l'autre à complète maturité.

Comme plus grand rendement en farine. Cadet de Vaux a constaté que le blé coupé de bonne heure donne par hectolitre (3 minots) 5 kilos de plus de farine (11 lbs). Un tel blé contient toujours plus d'amidon et de matières azotées.

Un autre avantage de la récolte hâtive du blé, c'est d'empêcher une perte considérable de grain qui s'égrène sur le champ si on le coupe à complète maturité. Et l'on doit remarquer que la proportion de grain ainsi égréné sur le champ mérite considération, non seulement au point de vue de la quantité, mais encore de la qualité, car, ce sont toujours les grains les plus beaux, les plus pesants, par conséquent les plus riches qui s'égrènent les premiers de sorte que la perte se trouve souvent fort considérable au point de vue du profit.

La farine du blé coupé hâtivement est plus abondante, tel que démontré plus haut, mais, de plus, elle est plus riche et donne plus de pain. Ceci sera facilement compris, si l'on veut s'arrêter un instant à considérer ce que réaèle l'analyse chimique au sujet de la composition du grain de blé.

On sait que le gluten, est, de tous les éléments que contient le grain de blé, celui qui donne le plus de richesse à la farine. Or le gluten est surtout contenu dans les couches les plus rapprochées de l'extérieur du grain de ble. Quant examine l'écorce extérieurs d'un grain de blé coupé hâtivement, on voit que la première est fort épaisse, donne conséquemment beaucoup de son et un son qui renferme beaucoup de gluten qui se trouve perdu pour la farine, et que la seconde, n'étant qu'une pellicule fort mince, cause bien moins de déchet et laisse à la farine à peu près tout son gluten. Tout ceci n'a d'importance qu'au point de vue de la confection du pain bis ou pain de ménage, comme de raison, car l'habitant des villes qui, lui, ne veut avoir que du pain parfaitement blanc, s'occupe peu qu'il y ait beaucoup ou peu de gluten dans son pain. Mais le cultivateur doit penser et calculer autrement s'il veut avoir un pain substantiel et bien nourissant.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains designés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés. des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4.277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.